

CROISIÈRE
2^e version

**Groupes
et cie**

Croisière sur le Brilliance of the Seas

Grand tour de la Méditerranée incluant l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce, la Turquie et Malte

12 au 26 mai 2017



**Départ garanti :
la certitude
de partir !**

**Groupe
accompagné :
nous prenons
soin de vous !**



Itinéraire exclusif!

Des excursions guidées en français seront proposées!

Partenaire exclusif AIR MILES^{md}

www.groupesetcie.com

CROISIÈRE

Croisière en Méditerranée à bord du Brilliance of the Seas

12 au 26 mai 2017

Votre accompagnateur
Guy Saint Cyr



Vous accompagner à la découverte de l'histoire et de la culture de la Méditerranée à bord du Brilliance of the Seas est un plaisir pour moi. Nous parcourons ensemble un itinéraire offrant des escales variées, riches en histoires, en architectures et même exotiques.

Barcelone, ville d'art, capitale gastronomique de l'Europe et berceau de l'architecture créative d'Antoni Gaudi.

Nous découvrirons la Riviera Française et ses villages fleuris, la corniche et ses stations balnéaires. Vivre ce que la Côte d'Azur a de plus beau à offrir. Deux jours d'escales en Italie; Florence, berceau de la renaissance et Rome, ville mythique et éternelle.

La Grèce, un dépaysement à la fois exotique et culturel. Athènes siège de la démocratie et Santorin la romantique.

Malte, un voyage au temps des croisades. Sa capitale La Valette est le siège de l'ordre hospitalier des chevaliers de Saint-Jean. Une journée dans une île méconnue.

C'est un rendez-vous !

Guy Saint Cyr

Caractéristiques du navire :

- Passagers : 2 112
- Tonnage : 90 090
- Longueur : 293 m
- Largeur : 32 m
- Vitesse de croisière : 22 noeuds
- Croisière inaugurale : 2002
- Restauration : 2013

Principaux attraits du navire :

- 3 piscines et 3 bains à remous
- Solarium
- Spa et centre de remise en forme
- Salle de sports, cours de yoga et de Pilates
- Mur d'escalade, mini-golf, terrain de sports, piste de jogging
- Zone jeunesse
- Spectacles au théâtre
- Casino Royale de 600 m
- Un choix de 10 restaurants et cafés
- Mur d'escalade

PORTS D'ESCALE

Barcelone, Espagne

La capitale de la Catalogne est sans aucun doute l'une des plus belles villes d'Europe qui, grâce à son passé culturel et artistique remarquable, figure parmi les villes les plus chics et les plus avant-gardistes. Ses vieux quartiers, ses avenues et ses lieux célèbres tels que la cathédrale de la Sagrada Familia conçue par le légendaire architecte Gaudi sont des curiosités qui font de Barcelone une ville particulièrement riche en découvertes.

Groupes et cie

Cannes, France

Cannes est la petite Principauté de Monaco, située sur la magnifique Côte d'Azur française. Avec ses longues promenades, ses yachts luxueux ancrés dans le port et ses places ensoleillées et chaudes, vous découvrirez un endroit de rêve. Il n'est pas étonnant que ces deux villes attirent des millions de voyageurs chaque été.

Florence (La Spezia), Italie

C'est à partir de La Spezia que se font les excursions vers Florence, sans doute l'une des plus belles villes d'Italie. La richesse artistique de Florence en fait un incontournable. C'est aussi l'occasion d'acheter des souvenirs de qualité. Les boutiques de bijoutiers du Ponte-Vecchio proposent des bijoux en or de haute qualité, tout comme les marchands de vêtements ou d'objets de cuir.

Rome (Civitavecchia), Italie

La Ville Éternelle offre de nombreux témoignages du passé : vestiges antiques, édifices médiévaux, églises baroques et palais Renaissance. Les magnifiques musées et églises de Rome sauront également inspirer les amateurs d'art.

Athènes (Pirée), Grèce

Votre aventure à Athènes commence huit kilomètres au sud-ouest de la ville, dans le plus grand port maritime de la Grèce, connu sous le nom du Pirée. Vous verrez aujourd'hui la première ville véritablement organisée. C'est la plus grande contribution de la Grèce à l'humanité. Athènes a aussi apporté au monde le drame, l'histoire, la poésie et la philosophie. Athènes est aussi le plus grand site archéologique du monde. Les colonnes très hautes du Parthénon se tiennent toujours debout, en hommage à la déesse vierge Athéna. Les sculptures et les musées classiques innombrables vous emballeront par la richesse de leur histoire.

Éphèse, Turquie

Le port turc d'Éphèse est niché le long des rivages rocaillieux de la mer Égée. Renommée comme l'une des villes les plus belles le long de l'Égée, Éphèse est choyée par 300 jours de soleil en moyenne par an. C'est le point de départ idéal pour vous rendre au site historique.

Santorin, Grèce

Santorin constitue l'un de principaux sites touristiques de la Grèce avec ses villages blancs à coupes bleues perchés au sommet des falaises. Ses panoramas sur les autres îles et sur les sites archéologiques vous laisseront un souvenir impérissable.

La Valette, Malte

L'origine de cette ville remonte au XVI^e siècle. Capitale de la République de Malte, elle recèle de nombreux bâtiments de l'époque des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem qui gouvernèrent l'île pendant deux siècles et demi.

ITINÉRAIRE

Vendredi 12 mai 2017 • Montréal—Barcelone

Départ de l'aéroport de Montréal (Trudeau) en direction de Barcelone avec Air Transat.

Samedi 13 mai 2017 • Barcelone

Arrivée à Barcelone, puis transfert au port pour l'embarquement à bord du Brilliance of the Seas.



Itinéraire de la croisière (sujet à changement)

Jour / Port	Arrivée	Départ
Samedi 13 mai Barcelone, Espagne	Embarquement	17:00
Dimanche 14 mai Cannes, France	08:00 Navette	19:00
Lundi 15 mai Florence (La Spezia), Italie	07:00 À quai	19:00
Mardi 16 mai Rome (Civitavecchia), Italie	07:00 À quai	19:00
Mercredi 17 mai Journée en mer		
Jeudi 18 mai Journée en mer		
Vendredi 19 mai Athènes, Grèce	06:00 À quai	18:00
Samedi 20 mai Éphèse, Turquie	08:00 À quai	18:00
Dimanche 21 mai Santorin, Grèce	07:00 Navette	17:00
Lundi 22 mai Journée en mer		
Mardi 23 mai La Valette, Malte	07:00 À quai	17:00
Mercredi 24 mai Journée en mer		
Jeudi 25 mai Barcelone, Espagne	6:00	Débarquement

Jeudi 25 mai 2017 • Barcelone

Petit déjeuner à bord avant le débarquement du navire. Transfert du port vers Barcelone, puis départ pour un tour de ville avec un guide francophone. Vous verrez la place de Catalogne, via Laietana, la cathédrale et la place Saint-Jaume (Generalitat et la Mairie). Continuation vers la villa et le port olympique. Par la suite, vous verrez la montagne de Montjuich, d'où vous aurez une belle vue sur la ville et le port. Ensuite, visite panoramique du stade olympique, Palau Sant Jordi, de la tour de Calatrava et du village espagnol où sont rassemblées des reproductions de l'architecture typique du pays. Pendant la visite, vous dégusterez un verre de Cava Catalan, vin renommé de la région. Par la suite, transfert vers l'hôtel et soirée libre. (PD) à bord du navire)

Vendredi 26 mai 2017 • Barcelone—Montréal

Petit déjeuner à l'hôtel, puis transfert vers l'aéroport de Barcelone pour prendre votre vol de retour vers Montréal avec Air Transat. (PD)

PDJ : Petit déjeuner D : Dîner S : Souper

**Groupes
et cie**

Assurance Voyage
transat

Groupe # TDC0389806G

En participant aux voyages de Groupes et cie vous consentez à l'utilisation des photos dans des publicités futures de Groupes et cie.

www.groupesetcie.com

(Référence de l'intensité : 1 = facile 2 = moyenne 3 = soutenue)

Le forfait inclut :

- Les vols aller/retour de Montréal vers Barcelone avec Air Transat
- Tous les transferts
- La croisière de 12 nuits à bord du Brilliance of the Seas
- Tous les repas durant la croisière
- Tous les spectacles et activités à bord (sauf les soins personnels, spa, coiffeur, massage, etc.)
- L'hébergement pour 1 nuit à Barcelone en hôtel 3*, incluant le petit déjeuner
- La manutention d'une valise par personne à l'hôtel
- La visite guidée de Barcelone avec un guide francophone
- Toutes les taxes
- Les services d'un accompagnateur de Groupes et cie
- Un carnet de voyage

Le forfait n'inclut pas :

- Les éventuelles hausses de taxes et/ou surcharges de carburant
- À bord du navire : les boissons, dépenses personnelles et excursions optionnelles.
- Les repas autres que ceux mentionnés au programme
- Les entrées et frais d'admission non spécifiquement mentionnés
- Les assurances voyage
- Les pourboires à bord du navire, aux guides locaux, aux chauffeurs et à l'accompagnateur
- Les honoraires professionnels de l'agence
- La contribution au fonds d'indemnisation de l'OPC (2.00 \$ par tranche de 1 000 \$ d'achat)

Joignez-vous à nous!

Prix par personne en occupation double, à partir de :

Catégorie N Intérieure	3 479 \$
Catégorie I Extérieure	3 599 \$
Catégorie E3 Balcon	4 049 \$

Supplément en occupation simple applicable.

Informez-vous des possibilités de partage afin d'éviter ce supplément.

Bon voyage!



est l'intensité physique de ce circuit.

Conditions générales

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

Pour les Services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services a augmenté de plus de 5% depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7% du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Réservation et dépôt :

Lors de la réservation, le voyageur devra effectuer un dépôt de garantie d'un minimum de 1 150 \$ par personne en occupation double et 1 750 \$ par personne en occupation simple.

Paiement final :

Le paiement final est dû, au plus tard, le 30 janvier 2017

Frais d'annulation :

Si l'annulation survient avant le 30 janvier 2017 : perte du dépôt de 1 150 \$ par personne en occupation double ou 1 750 \$ en occupation simple. Si l'annulation survient à partir du 31 janvier 2017 : 100 % du coût total du forfait. Aucun remboursement ne sera effectué pour des services annulés ou non utilisés après que le client aura quitté le point de départ.

Au moment de la réservation, si aucun numéro de cabine n'est disponible dans la catégorie choisie, la compagnie maritime se réserve le droit de surclasser les passagers, et ce, en tout temps. Transat n'a aucun contrôle sur ces surclassements. Un pourboire additionnel peut être chargé selon la catégorie de cabine assignée.

Il est possible que la compagnie maritime ne permette pas de changement de cabine ou de catégorie une fois le surclassement attribué.

Augmentation du coût du forfait et autres modifications avant la réservation :

Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sujets à changements en fonction des fluctuations des monnaies.

Assurances :

Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement couvrant les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant la perte de bagages et l'annulation du voyage.

Vols et transporteurs :

La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol ou avarie de bagage de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat figurant sur le billet du passager. Club Voyages / Voyages Transat se dégage de toute responsabilité quant à toute perte résultant de retards des transporteurs quelque soit le motif et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestre, Club Voyages / Voyages Transat n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs et sur les horaires.

Interprétation et juridiction :

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

Conditions générales du grossiste ou du tour opérateur :

Les conditions générales décrites dans la brochure des fournisseurs s'appliquent également. Les prestations sont réservées par l'intermédiaire de Transat.

Limitation de responsabilité :

Le rôle de votre agence Club Voyages / Voyages Transat est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôteliers, etc.) Club Voyages / Voyages Transat s'efforce de choisir les fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualités décrites et achemine vos réservations à ces fournisseurs. Cependant, Club Voyages / Voyages Transat décline toute responsabilité en cas d'inexécution par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Club Voyages / Voyages Transat. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages / Voyages Transat se dégage de toutes responsabilités quant à toutes réclamations pour perte, dommage, retard, maladie, blessure, incommodité, perte de jouissance, anxiété découlant : a) de faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services, des transporteurs aérien ou terrestre, des hôteliers, des compagnies maritimes, etc. et de leur personnel; b) de maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementale, conditions météorologiques ou autres causes indépendantes de notre volonté; c) de défaut du passager de se munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) de tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) de retard ou délai d'un transporteur aérien ou autre; f) de dommages matériels, perte de bien et vol; g) de blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, inconforts ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection, etc. h) d'annulation de voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou de destination, fin prématurée du voyage, etc., pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques, etc..

Proposition d'excursions :

Des excursions guidées en français vous seront proposées si le nombre minimum de passagers, selon le fournisseur, est atteint. Un minimum de passagers doit avoir réservé l'excursion pour garantir le guide francophone. Une fois réservée, l'excursion n'est plus remboursable. Assurez-vous de posséder une assurance adéquate en cas d'annulation.

Changement d'itinéraire et d'horaire :

Les itinéraires et horaires décrits dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujets à changements. Les villes ou escales décrites prises individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant de votre réservation. Les itinéraires sont sujets à changements selon les décisions de la compagnie de croisière.

Votre responsabilité :

Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Groupes et cie pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.

Titulaire d'un permis du Québec

Date d'impression de ce dépliant : 2 septembre 2016